

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024

Numéro	OBJET	Décision du conseil
349-2024	Révision libre des attributions de compensation 2024	Approuvée
350-2024	Demande de Fonds de Concours à la CCNB	Approuvée
351-2024	Renouvellement de la convention de partenariat de l'Agence Postale Communale	Approuvée
352-2024	Transfert de la compétence « Maîtrise de la demande en énergie »	Approuvée
353-2024	Convention de mutualisation pour la répartition des Certificats d'Economies d'Energies	Approuvée
354-2024	Redevances d'occupation du domaine public dues par EDF, GDF et Orange	Approuvée
355-2024	Décision modificative N°2	Approuvée
356-2024	Aménagement d'accès – chemin rural	Approuvée
357-2024	Projet d'aliénation d'un chemin rural	Approuvée
358-2024	Réhabilitation d'anciens bâtiments à usages commerciaux et d'habitation, propriété de la commune, en 3 logements T4.	Approuvée

Numéro	Résumé de la décision
349-2024	Révision des attributions de compensation dues par la Commune à la CCNB suite aux travaux du pont.
350-2024	Demande d'attribution de fonds de concours à la CCNB pour les travaux réalisés sur les routes.
351-2024	La convention avec la Poste pour l'Agence Postale Communale arrivant à terme, renouvellement de celle-ci.
352-2024	La compétence « Maîtrise de la demande en énergie » est transférée au SIEEEN.
353-2024	Le conseil accepte les termes de la convention de mutualisation pour la répartition des Certificats d'Economies d'Energies qui sera établie entre le SIEEEN et la commune.
354-2024	Fixation des montants de redevances d'occupation du domaine publics dues par les organismes pour 2023: - EDF : 234 euros - GDF : 205,42 euros - Orange : 1945,47 euros
355-2024	Opération 77 (lotissement) : ajout de 1678,80 euros au compte 212 pour le paiement de la division parcellaire et des diagnostics.
356-2024	Autorisation donnée au Groupement Forestier de Luthenay de réaliser des travaux de réfection du chemin rural de l'Impasse de Fondmorin.
357-2024	Le conseil décide de lancer une enquête publique préalable à la désaffectation et à l'aliénation d'une partie du chemin rural n°7.
358-2024	Le conseil autorise le Maire à lancer un appel d'offres dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancienne boulangerie et dit que des subventions seront demandées pour financer le projet (FEDER, DETR, Fond vert).